



Formation par **apprentissage** en **présentiel** (niveau 4) Durée : 1 an



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser l'alimentation, le pâturage, le soin, la surveillance et la manipulation des animaux,
- Conduire la reproduction et le choix des reproducteurs,
- Conduire les vélages et gérer techniquement et économiquement l'atelier bovin viande.



LA FORMATION

Le Certificat de Spécialisation (Conduite d'un Élevage Bovin Viande) c'est :

=> Au CFA

- Une formation gratuite,
- 12 semaines (420h) en centre,
- Un suivi individualisé,
- Une formation accessible à toutes et tous y compris pour les personnes en situation de handicap.

=> En exploitation agricole

Une réelle expérience professionnelle :

- 35 semaines (1 225h) en entreprise,
- Un statut de salarié rémunéré en fonction de l'âge et de la convention,
- 5 semaines de congés payés par année.



DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

- L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation des 2 Unités Capitalisables obligatoires.
- Les UC sont acquises pour 5 ans, délai maximum pour obtenir le diplôme.



LES MÉTIERS

- Polyculteur élevage
- Éleveur de bovins
- Éleveur sélectionneur en production bovine
- Responsable d'élevage
- Salarié(e) hautement qualifié(e)



PUBLIC



LES PRÉREQUIS

- Être âgé(e) entre 16 et 29 ans,
- Remplir l'**une** des 3 conditions :
 - Un des diplômes
 - Brevet Pro du secteur production agricole
 - Bac Pro du secteur production agricole
 - BTS agricole du secteur en production agricole.
 - Une année d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en rapport direct avec la formation.
 - Une décision dérogatoire (trois années d'activité professionnelle dans un autre secteur ou d'un autre diplôme).



LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Contact par mail ou téléphone,
- Remplir un dossier d'apprentissage,
- Rechercher/Signer un contrat d'apprentissage,
- Réaliser des tests de positionnement et un entretien avec l'équipe pédagogique.
- Si inscription sur Parcoursup, contactez l'établissement.



DÉLAIS D'ACCÈS

- En fonction de la date de signature du contrat avec l'entreprise d'accueil.



CHIFFRES CLÉS 2025

- Nombre de candidats en formation : 6
- Nombre de candidats présentés aux examens : 2
- Taux de réussite : 100 %
- Taux de mention : NC
- Taux de rupture de contrat d'apprentissage : 66,66 %
- Taux d'interruption en cours de formation : 66,66 %
- Taux d'insertion professionnelle : NC
- Taux de satisfaction : 75,20 %

PÉDAGOGIE

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

UC1 : Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage bovin viande :

- Planification du travail,
- Choix des reproducteurs,
- Choix des réformes,
- Organisation du pâturage,
- Gestion sanitaire du troupeau.

UC2 : Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage bovin viande :

- Alimentation des veaux à l'engraissement,
- Évaluation de l'état d'engraissement des animaux,
- Changement de parcelle d'un lot d'animaux,
- Surveillance, aide et soins au veau et à la vache à la mise-bas,
- Détermination du stade de gestation,
- Réalisation d'une intervention préventive ou curative dans un lot d'animaux.

- => Cours théoriques,
- => Interventions professionnelles,
- => Pratiques,
- => Exploitations supports.

LA RÉMUNÉRATION

Rémunération brute mensuelle minimale d'un.e apprenti.e (% du SMIC)

Situation	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27 %	50 %	53 %	100 %
2 ^e année	39 %	57 %	61 %	100 %
3 ^e année	55 %	67 %	78 %	100 %

Dans certaines branches, en application de la convention collective dont dépend l'entreprise, la rémunération peut être supérieure au minimum légal

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CFA de VIRE
47 Route des Champs de Tracy
14500 VIRE NORMANDIE



Site internet : www.tracy-vire.fr
Téléphone : [02.31.66.18.10](tel:0231661810)
E-mail : cfa.vire@educagri.fr

